

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHARGEY-LES -PORT

SEANCE DU 6 DECEMBRE 2021

Date de la convocation : 30/11/2021
Date d'affichage : 06/12/2021
Nombre de membres en exercice : 10

L'an deux mille vingt et un, le six décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Antoni MAGNIN Maire.

Présents : MAGNIN Antoni, DURGET Julien, RIEU Patrick, BLOUET Sébastien, LAMIELLE Corinne, LANGLOIS Laure, LOMBARDO Jean-Pierre.
Absents excusés : ANDRE Marie-Charlotte, GALLET Alexia, PIRAT Sylvain (procuration à MAGNIN A.)
Mme LAMIELLE Corinne a été désignée en qualité de secrétaire.

Compte-rendu des pré-études menés par WKN

WKN restitue au conseil municipal les pré-diagnostics « Avifaune (LPO) », « Chiroptères (CPEPESC) », « suivi Milan royal / Cigogne noire & recherche de gîtes chiroptères (BIOTOPE) » et la « pré-étude paysagère (Jacquel & Châtillon) ».

Si l'ensemble des études sont favorables, voire très favorable concernant la pré-étude paysagère, WKN suivant les recommandations des pré-études sur les chiroptères, la cigogne noire et le milan royal doit nous proposer un site alternatif pour l'instruction en DREAL. Ce site alternatif concernerait la zone sud de notre territoire à la limite de Port-Sur-Saône longeant la départementale.

Le conseil municipal à l'unanimité rejette ce site alternatif, plus proche du village et des exploitations agricoles, plus visible et n'étant plus implanté sur des parcelles communales, ce qui ferait perdre les recettes envisagées pour la commune donc l'intérêt commun du projet.

WKN poursuivra les études pour le projet éolien uniquement sur le site initial.

Clôture de la liste des affouagistes

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, arrête la liste des affouagistes à 25 feux devant participer à la distribution de l'affouage pour la saison 2021-2022.

1	ANTICHAN Eliane	14	MAGNIN Antoni
2	BEY-HUGUENY Jeanice	15	MAGNIN Dominique
3	COQUARD Gilles	16	MAGNIN Fabrice
4	COQUARD Pierre	17	MAGNIN Nadine
5	CREUSY Romain	18	MARTINS Loïc
6	DAROSEY Laurent	19	PERRIN Julien
7	DAROSEY Xavier	20	PHEULPIN Geneviève
8	DURGET Julien	21	PIRAT Alain
9	GENET Sylvain	22	PIRAT Sylvain
10	HOFFMANN Christophe	23	REUCHET Jacques
11	LAMIELLE Laurent	24	ROBINET Fabrice
12	LEROY Michel	25	THOMAS Stéphane
13	LOMBARDO Jean-Pierre		

Prix de la portion d'affouage

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, fixe à 80,00 € le prix de la portion d'affouage pour la saison 2021-2022. Les coupes n°10, n°11 et n°29 y seront destinées.

Prix du stère de bois

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer à 7,00 € HT le prix du stère de bois vendu en lots dans la forêt communale et tout particulièrement la coupe n°13.

Décision modificative n° 1 au budget primitif 2021

L'article budgétaire sur lequel a été imputée la subvention pour la réfection de la toiture de la fontaine du milieu, en 2020, est erroné. Il convient donc de rectifier cette imputation sur le budget 2021 comme suit :

Dépenses d'investissement

Compte 1331 : + 4 633 €

Recettes d'investissement

Compte 1341 : + 4 633 €

La facture Finalys pour le récolement et la numérisation des concessions de cimetière est à régler sur l'exercice 2021. Cette somme n'ayant pas été inscrite au budget primitif, il convient de modifier les comptes suivants :

Dépenses de Fonctionnement

Compte 023 : virement à section d'investissement : + 3 000 €

Dépenses d'investissement

Compte 2116 : Travaux cimetière : + 3 000 €

Recettes d'investissement

Compte 021 : virement de la section de fonctionnement : + 3 000 €

Décision modificative n° 1 au budget primitif eau et assainissement 2021

Intégration des frais d'enquête publique aux travaux réalisés pour la mise conformité des périmètres de protection des captages d'eau potable en 2019, par l'opération suivante :

Dépenses d'investissement

Compte 2158-041 : 4 154 €

Recettes d'investissement

Compte 203-041 : 4 154 €

Prévision des travaux de voirie pour l'exercice 2022

Le conseil municipal décide de poursuivre la réfection des trottoirs pour cette nouvelle année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Maire
Antoni MAGNIN

